



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 18

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

**Attention horaires modifiés,
voir page 5**

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Déchèteries : 04 74 26 28 88

EDITO DU MAIRE

Chères Saint-Genoises, Chers Saint-Genois,

Avec la crise sanitaire, 2021 aura été une année encore particulière et difficile à vivre. Mais nous devons rester optimistes, faire front, rester solidaires et profiter des moments de partage dès qu'ils sont possibles.

A regret, nous avons annulé une nouvelle fois les vœux de la municipalité. Ce moment d'échange et de convivialité est l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et donner les perspectives pour l'année à venir.

Vous êtes informés chaque mois du travail du conseil municipal par le bulletin « vivons Saint Genis », aussi je ne reviendrai pas sur l'année 2021.

Pour 2022, plusieurs projets devraient voir le jour :

- Tout d'abord l'aménagement d'un parking sur l'ex-terrain Crozier, montée St Roch.
- Le lancement par l'OPAC, en concertation avec la municipalité, de logements à St Roch.
- La poursuite de la rénovation énergétique de nos logements communaux.
- Enfin le conseil devra se prononcer sur le devenir de deux bâtiments, l'ex-école du haut (projet de Maison d'Assistants Maternelles, logements...) et l'ex-Cure (bureaux, logements...).



EDITO DU MAIRE (suite)

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Genis. J'espère que nous pourrons nous croiser prochainement pour faire connaissance et vous présenter la commune et notre territoire.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement :

- L'ensemble du personnel des écoles, les enseignants qui ont dû faire face aux différents protocoles pour maintenir un enseignement de qualité.
- Les parents d'élèves, pour leur compréhension, leur adaptation aux différentes contraintes sanitaires, et leur soutien à l'équipe enseignante.
- Le personnel municipal pour son dévouement et son implication pour satisfaire au mieux la population.
- Le conseil municipal enfants qui vit un mandat particulier entre organisation et déprogrammation de manifestations.
- Le conseil municipal qui reste très motivé, assidu et très présent dans les commissions communales et intercommunales.
- Les responsables et bénévoles d'associations pour leur investissement dans la vie du village. Avec cette crise, votre motivation est mise à rude épreuve avec l'annulation de plusieurs de vos manifestations. Mais vous êtes un élément essentiel et grâce à votre engagement, les activités et les festivités reprendront, bientôt je l'espère, pour que nous retrouvions enfin une vie normale.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2022 vous apporte santé, joie, bonheur et sérénité ainsi qu'à vos proches et ceux qui vous sont chers.

Alexis BADOIL





Compte-rendu conseil du 24/01/22

Absents : Laëtitia TEXIER, Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

Point sur la crise sanitaire :

Les divers protocoles successifs ont compliqué la rentrée scolaire début janvier. Suite à plusieurs cas positifs, la classe de CE-CM a été contrainte de fermer deux jours. Nous remercions les parents qui ont dû trouver un mode de garde pour leurs enfants parfois en dernière minute.

Point sur les travaux et projets en cours :

Maison d'Assistants Maternels : trois assistantes maternelles travaillent sur le montage du projet. Après consultation, il est décidé d'engager le cabinet d'architecture Sébastien CHOULET (Longessaigne) pour réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement des locaux (plans, chiffrages).

Réflexion sur le devenir du local de l'ancienne cure : après consultation, il est décidé d'engager le cabinet ELLE Architectes (Saint-Symphorien-sur-Coise) pour étudier et chiffrer différentes options possibles pour l'aménagement de ce local.

Dossier « amendes de police » 2021 : nos agents communaux sont en train d'installer des barrières le long du trottoir entre la rue du bas des vignes et le chemin du devet. En amont de celui-ci, un radar pédagogique sera installé prochainement.

Lancement de l'appel d'offre pour le parking « montée St Roch » :

Le cabinet Denton a établi le document d'arpentage pour faire cadastrer la parcelle cédée gracieusement à la commune par la copropriété « mon village ».

Le conseil prend connaissance et commente les plans de projet établis par le cabinet VEAC pour l'aménagement des futurs parkings de la montée St Roch. L'estimation des travaux s'élève à 126 000 € HT (dont plus de 70 % pris en charge par des subventions du Département et de la Région).

L'appel d'offre sera lancé début février pour un retour des propositions des entreprises fin février.

Recrutement pour le poste d'ATSEM :

Suite au départ de Marthe DROUET, une nouvelle ATSEM a été recrutée et c'est Emelyne MARGOTTAT (St Genoise) qui a pris le poste dès le 3 janvier 2022.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe.

Contrat adhésion à l'assurance chômage :

Le conseil approuve le contrat d'adhésion avec l'URSSAF pour l'affiliation au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires.

Compte-rendu des commissions :

Tourisme CCMDL : l'idée de réaliser un circuit « vélorail électrique » est envisagée sur la vallée de la Brévenne.



Compte-rendu conseil (suite)

Environnement : la récupération de « sapins de Noël » (une première pour Saint-Genis) est un succès. Un composteur collectif a été placé récemment entre la maison de l'amitié et la résidence du parc ; c'est un premier essai qui pourra être étendu à d'autres endroits de la commune si l'opération est concluante.

Nous vous informons que vous pouvez déposer vos masques jetables à la mairie, un carton est prévu à cet effet ; les masques récoltés seront recyclés dans leur intégralité.



C.C.A.S : beaucoup de séniors ont pu se déplacer pour venir récupérer leurs colis confectionnés par les membres du CCAS avec des produits locaux et nous les en remercions. Pour les autres, une distribution à leur domicile a eu lieu les jours suivants.



Informations et questions diverses :

Eclairage salle des sports : différentes solutions ont été proposées pour le remplacement des éclairages existants ; Le remplacement des tubes néons par des tubes led est validé (coût : 3.097,44 € TTC entreprise Dominique DEMONTROND).

Population : la commune compte officiellement 1035 habitants au 1^{er} janvier (chiffre INSEE) ; ce chiffre, qui représente la population légale, est important car il sert de base pour le calcul des dotations de l'Etat versées à notre collectivité.

Logements communaux : un devis va être établi pour la restauration des deux appartements avec garages situés dans la cour, en face de la résidence du clocher. Si l'enveloppe financière n'est pas trop importante, les travaux pourront être engagés directement. Dans le cas contraire, une demande de subvention sera sollicitée auprès du Département.

Pigeons sur l'église : une entreprise spécialisée va nous proposer différents dispositifs pour limiter les nuisances causées par les pigeons.

Prochaine réunion le vendredi 25 février 2022 à 20h30.



Vie municipale et associative

CLASSES EN 2 : la fête des classes devrait avoir lieu le **samedi 16 avril 2022**. Une réunion d'information se tiendra le vendredi 28 janvier à 20h à la salle de l'amitié pour préparer l'évènement. Les conscrits passeront vendre leurs brioches le samedi 29 janvier prochain, merci de leur accorder un bon accueil.

MEDIATHEQUE : de **janvier à juillet**, votre médiathèque participe au prix littéraire D'MONTS sur le thème « voyage en Afrique ». Alors venez emprunter les livres sélectionnés et votez pour votre ouvrage préféré (voir page 8).

Pour le mois de janvier, les horaires de permanences sont les suivants : **mardi 13h30-16h / mercredi 13h30-17h / jeudi 13h30-15h30 / vendredi 13h30-17h / samedi 10h-12h15**.

La mise en place de la mutualisation avec les différentes bibliothèques concernées nous oblige à revoir les horaires. Le planning est en cours d'élaboration, les horaires définitifs seront fixés prochainement.

Toutes les informations seront disponibles sur PanneauPocket et le site internet de la commune.

ASSG : « l'ASSG organise le **samedi 19 mars 2022 à 19h à la salle des fêtes de St Genis**, une soirée dansante avec apéritif (offert), salade composée, paëlla, fromage, tarte, café (offert) pour 19 €. Réponse souhaitée pour le 10 mars avec le règlement à l'ordre de l'ASSG adressée à Mme CHATELUX - 421 grande rue à Ste Foy l'Argentière. »

JAGUADI : l'association des parents d'élèves organise le **dimanche 3 avril 2022 une BROC'JOUETS, VETEMENTS et PUERICULTURE**. Entrée gratuite - tarif de 3 € le mètre pour les exposants. Renseignements et réservations sur jaguadi69610@gmail.com.

PISCINE ESCAPA'D : « un nouveau site internet est en cours de réalisation. En attendant pour participer aux activités aquatiques et fitness, les usagers doivent obligatoirement faire leurs réservations par téléphone au 04 72 48 05 32 et pour l'activité Bowling au 04 72 48 70 19 (informations sur le site <https://cc-montsdulyonnais.fr/escap-adaquatique-fitness-bowlingst-laurent-chamousset>). »

RESTOS DU CŒUR : « la campagne d'hiver des Restos du Cœur se terminera le 13/03/22. Le centre sera fermé du 14/03 au 20/03 pour les inscriptions de la Campagne d'Eté qui débutera le 21/03 tous les jeudis jusqu'à début Novembre 2022 avec une fermeture du 1er au 21/08. N'hésitez pas à venir aux Restos du Cœur pour une aide alimentaire ou pour une aide autre (vêtements, coiffure, santé, recherche d'emploi, cinéma et culture etc). Nous effectuons une COLLECTE NATIONALE les 4 et 5 Mars 2022 dans nos magasins partenaires à l'Arbresle. Cette collecte nous permet de distribuer tout l'été aux personnes dans le besoin qui sont de plus en plus nombreuses. Merci aux différents partenaires et aussi à vous chers donateurs qui nous aident énormément et permettent une distribution variée. Contact : ad69.larbresle@restosducoeur.org TEL : 0478352036. »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

En passant par la Valsonnière



A l'entrée du bourg de Saint Genis l'Argentière, en venant de Sainte Foy, on découvre le château de la Valsonnière, à droite, sur la pente de la colline. On aperçoit d'abord sa façade Ouest, qui donne sur la vallée, avec ses tours. Sur sa droite, on devine le bâtiment de la ferme, à moitié caché par les arbres, qui se prolonge par la stabulation et dissimule d'autres dépendances destinées à l'exploitation. (Deux autres constructions complètent cet ensemble : la maison dite « du jardinier », derrière le château, et une petite maison, sur la gauche au bout du verger, que l'on connaît souvent sous le nom de maison d'Elisabeth.)

A l'origine, la propriété était vouée à la chasse. Il faut se souvenir que le peuplement de la région ne s'est fait que tardivement. Le gibier était abondant. Ceci explique que le bâtiment le plus ancien du domaine soit une cave à gibier, qui se trouve à mi-chemin entre le château et la ferme, trop basse pour qu'on puisse l'apercevoir de la route.

Au XVII^{ème} siècle, la famille de Beck, qui était propriétaire de la Valsonnière, fit construire un premier bâtiment d'habitation. Il s'agit des ailes Ouest et Sud du château actuel, avec les trois tours qui donnent leur cachet à l'ensemble. Les de Beck vendirent le domaine à la fin du XVIII^{ème} siècle. Il changea alors plusieurs fois de propriétaire avant d'être acquis par la famille Mangini, en 1858. Les Mangini s'étaient fait connaître dans la région par la construction de lignes de chemin de fer dont l'une passe par Sainte Foy l'Argentière, (et par l'exploitation des mines de houille locales dont le bail avait été pris auprès de la famille de Fenoyl.)

Le domaine de la Valsonnière se compose d'environ 35 hectares de terres agricoles et d'une surface équivalente de forêt. Il fit partie de la dot de Mademoiselle Marie-Félicie Mangini lorsqu'elle épousa Monsieur Louis-Charles Balaÿ, en 1858.

La famille Balaÿ est originaire d'Annonay. Un peu avant la Révolution, une branche s'installa à Saint Etienne, puis à Lyon. Louis-Charles Balaÿ et son épouse habitaient Lyon, et séjournèrent régulièrement à la Valsonnière à la belle saison. Ils firent construire le grand bâtiment de la ferme, sur lequel on débouche lorsqu'on prend le chemin d'accès à la propriété.

Louis-Charles Balaÿ travaillait dans la banque. Cependant, les activités de sa famille dans la soierie, à Saint Etienne, lui permirent de créer une petite manufacture de rubans à Saint Genis, qui fonctionna quelques dizaines d'années. Il fut maire de la commune de 1865 à 1872.



Focus (suite)

A la génération suivante, la propriété fut reprise par son fils aîné, Monsieur Henri Balaÿ, et son épouse, née Marguerite Gillet. Henri Balaÿ a été maire de Saint Genis de 1896 à 1903, puis de 1908 à sa mort en 1925. Par la suite, Madame Henri Balaÿ décida d'agrandir le château pour accueillir sa nombreuse famille. En 1936, elle lui fit ajouter deux ailes, au Nord et à l'Est, le transformant en quadrilatère avec une cour intérieure. Celle-ci fut couverte d'une verrière et devint ainsi l'une des pièces d'habitation. (Par ailleurs, les déblais arrachés à la colline, pour permettre l'érection de l'aile Est, furent utilisés comme remblais devant les deux façades d'origine afin de créer les terrasses qui sont devenues l'un des agréments de la demeure.)

Longtemps le domaine agricole est resté en exploitation directe. Depuis les années 1950, sous la responsabilité de Monsieur Edmond Balaÿ, fils d'Henri Balaÿ, trois fermiers se succédèrent : Monsieur Pierre Basset, son fils Monsieur Charles Basset, puis Monsieur Jean Odin.

En 1999, Monsieur Gérard Balaÿ, fils d'Edmond Balaÿ, fit construire la stabulation. En parallèle, il transforma en fermage à bail le régime d'exploitation directe de l'activité agricole. Depuis lors, c'est Monsieur et Madame Roland Battut qui tiennent la ferme.

Enfin, la propriété a été reprise en 2006 par les deux sœurs de Gérard Balaÿ, Mesdames Olivier Bonnasse et Xavier de Montfalcon, qui se sont attachées à poursuivre les travaux de maintien en état du château, de ses dépendances et des bâtiments d'exploitation.

Famille DE MONTFALCON

Etat Civil

NAISSANCES

Le 3 décembre est né **Zao THIZY**. Félicitations à ses parents **François et Caroline THIZY**.

Le 12 décembre est née **Théa BERNE**. Félicitations à ses parents **John et Laura BERNE**.

Le 10 janvier est né **Lohan BAILLY**. Félicitations à ses parents **Morgan BAILLY et Aurélie MALINGE**.



DECES



Le 15 décembre, de **Carmélo CARDONA**, à l'âge de 72 ans.


Le 22 décembre, de **Jean-Marie RESSICAUD**, à l'âge de 91 ans.

Le 30 décembre, de **Jacques ARGOU**, à l'âge de 76 ans, ayant habité plusieurs années à Boussoure.

Le 24 janvier, de **Jeanne BROSSARD** (née PARREL), à l'âge de 97 ans.

Toutes nos condoléances à leurs familles.

LE PRIX D' MONTS
PRIX LITTÉRAIRE 2022
 De janvier à juillet 2022





**VOYAGE EN AFRIQUE,
 REGARDS DE FEMMES !**

Votez pour votre livre favori !

- Du miel sous les galettes de Roukiata Ouedraogo
- Les impatientes de Djaili Amadou Amal
- Sous les branches de l'udala de Chineko Okparanta
- Tous tes enfants dispersés de Beata Umubyeyi Mairese
- Ouagadougou pressé de Roukiata Ouedraogo / Aude Massot

plus d'infos sur www.commonly.fr
 et dans votre bibliothèque





CPTS
 MONTS DU LYONNAIS

Médecin ou professionnel de santé, vous souhaitez
 exercer au coeur des Monts du Lyonnais ?

Venez rejoindre la MSP en cours de création sur
 Sainte Foy L'Argentière

Une équipe dynamique et coordonnée vous attend
 au sein de locaux neufs fin 2022

CREATION MSP

